[illegible] meubles et objets des ouvriers à [illegible], bracelet et portemonnaie, le tout d'une valeur de 25 francs.

NOTE D'ART

On ne se préoccupe plus ni du temps, ni de l'heure : l'éclairage artificiel manié avec art par SAUVIGNE, photographe, 4, boulevard de Paris, donne des résultats merveilleux d'éclairage et de modelé, idéalise le modèle, et supprime une grande partie de la retouche. Par sa rapidité, enfants et bébés sont saisis dans leurs poses les plus gracieuses et leurs expressions les plus fugitives.

Pour poser le soir, prévenir dans la journée.

Etat-civil de Roubaix

1er novembre

Naissances. — Dumortier Lucie, rue Lafontaine, 38. — Choque Maurice, rue Ste-Elisabeth. — Demoulin Désiré, 12. — Dupuyck Auguste et Dupuyck Marie, rue des Fleurs, cour Gerard, 4. — Tordy Lucien, boulevard de Metz, 112. — Noel Martha, rue Paul Bert, cour Sainte-Virginie, 2. — Gruet Amélie, rue Desaix, 22. — Bourgois Oscar, rue Basse-Masure, 20, cour Lagache.

Décès. — Delesalle Emile, 39 ans, avocat, Grand-Chemin, 45. — Jacques Suzanne, 8 jours, rue d'Alger, 43. — Cartoe Irénée, 7 ans, rue Watt, 26. — Agache Amélie, 77 ans, Hospice. — Duvette Henri, 41 ans, quai de Bordeaux. — Boudeul Julien, 4 mois, Hotel Dieu. — Herdies Jean, 54 ans, Hotel-Dieu.

Du 2 novembre

Naissances. — Rose Coquet, rue de la Potennerie, cour Leclercq, 6. — Jean Lefebvre, place du Trichon, 7. — Marie Blomme, rue d'Oran, 122. — Suzanne Vanheuschen, rue Lafontaine, maisons Dujardin, 4. — Ernest Buyssens, boulevard d'Armentières, 125. — André Debouby, boulevard du Cambrésis.

Mariage. — Paul Fourmentraux, tisserand, rue Lafontaine, 51, et Aurélie Chavatte, sans profession, rue Pauvrée, 18.

Décès. — Anna De Coster, 48 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Marie Lacombles, 58 ans, ménagère, rue Darbo, cour Deny, 12. — Désirée Molaseron, 21 ans, bobineuse, rue des Fossés, 118, cour Beerdsignies, 1. — Jean Boterdael, 6 mois, rue Magenta, 2. — Joséphine Duchamel, 72 ans, ménagère, rue Jacquart, cour Manurel, 22. — Paul Seconde, 56 ans, maître tarrieur, rue Pierre-de-Roubaix, 139. — Elisa Courcelles, 55 ans, ménagère, rue du Grès-Bauté, 21. — Fernand Bourlet, 19 jours, rue des Trois-Ponts, 24.

WATTRELOS

Le Drame

DU SENTIER DE « LA PLUME »

L'état de la victime

Jean-Louis Haroux, la victime du drame de la Plume, n'a repris connaissance quelques instants, dans l'après-midi du lundi, pour retomber dans une sorte de demi-coma. Le blessé prononce de temps à autre quelques paroles peu intelligibles.

Haroux a reçu les derniers sacrements. M. le docteur Dupré avait considéré son état comme extrêmement grave.

Le praticien a constaté une plaie profonde mais peu étendue, un peu au-dessus de la tempe gauche, une plaie pénétrante, profonde et large au côté gauche et arrière de la poitrine ; enfin une fracture du côté de la région dorsale, le lame du couteau ayant glissé sur une vertèbre de l'épine dorsale. La dernière blessure est la plus grave, et la coup a été si fort que si un organe essentiel n'était pas atteint, le blessé pourrait succomber à la suite de l'énorme perte de sang subie en même à la commotion ressentie.

Mercredi, la sensibilité était pour ainsi dire annihilée, et Haroux ne trouvait dans son torpeur très inquiétante.

L'état d'Haroux, dans l'après-midi de mercredi, a été s'aggravant et on désespère de le sauver.

A l'instruction

Mardi matin, les frères Devaux et Lagache ont été emmenés à Lille par la gendarmerie de Wattrelos. Adrien Devaux regrette l'avoir que la vue de son couteau ensanglanté lui a spontanément arraché lundi à 4 heures du matin, dans le trouble d'un brusque réveil. Il semble même que les deux frères se soient concertés — il n'y a qu'un seul violon à la Mairie, et ils ont pu causer à l'aise — pour rejeter la faute sur César Debaudringhien ; mais leur système est enfantin, et le couteau que le jeune Devaux a oublié d'essuyer à fond constitue une charge accablante.

Manifestation au Cimetière. — Mardi, à onze heures, les sociétés patriotiques ont accompli leur pèlerinage annuel au cimetière.

Près du monument élevé aux soldats morts pour la Patrie, M. Paul Debeurme, président de la *Gauloise*, a prononcé un discours dont voici quelques extraits. Après avoir évoqué le souvenir de l'année terrible, il s'est exprimé comme suit :

« S'il était possible de rechercher une suprême consolation à la déchirure encore saignante faite au cœur de notre pays, ne la trouverions-nous pas en reportant notre pensée vers l'image de la Patrie relevée de ses malheurs, appuyée sur son armée réorganisée, sur sa marine puissante et étendant sur un domaine colonial plus vaste, les bienfaits de la civilisation.

« Par la richesse de son sol, par les qualités incomparables d'énergie de son peuple, la France a enfin repris sa place au rang des nations. Jamais son amitié ne fut tant recherchée : la récente visite des souverains des grands Etats d'Europe, l'accueil qu'ils ont réservé chez eux au citoyen éminent et respecté qui représenta si dignement notre grand pays, les événements heureux qui s'ensuivirent en sont des preuves.

« Grâce à la sagesse de ceux qui ont assumé la lourde responsabilité du pouvoir depuis 1871, la République a pu dans le calme, affirmer sa raison d'être en se consacrant à l'évolution du progrès »

M. Debeurme retrace ensuite l'œuvre de la troisième République. Il ajoute :

« Telle est, Messieurs, l'œuvre de la République ; elle a besoin de tous ses enfants. Conservons donc, dans nos divergences de vues, cet esprit de générosité et de tolérance qui nous permettra de nous retrouver unis dans la foi inébranlable que nous avons tous en ses hautes destinées. Sachons, par une collaboration toujours plus étroite, maintenant sa grandeur et lui assurer cette force qui est la garantie de la paix indispensable pour qu'elle puisse au répandent son influence bienfaisante à travers le monde, continuer sa marche ascendante dans la voie du progrès. »

Une réunion du Conseil municipal doit avoir lieu, vendredi soir. Au cours de la première partie de la séance, M. Wantelet, directeur de la Compagnie du gaz de Roubaix, se tiendra à la disposition des conseillers qui voudraient avoir des éclaircissements sur le projet d'éclairage à passer avec la ville.

Accident de travail. — Un dégorgeur, Charles Debode, 37 ans, demeurant au hameau du Breuil, du peignage de la Société Anonyme, rue du Collège, à Roubaix, blessé à la main droite, 15 jours de repos.

WATTRELOS. — Du 31 octobre. — Naissances. — Jeanne Verhenne, rue Nadaud, 3. — Marcelle Leglaye, rue des Trois-Pierres. — Albert Lepoutre, rue de Roubaix. — Maurice Lequenne, rue Charles-Quint, 8. — Maria Nys, Hoeuarde. — Germaine Geneau, rue de Bethuec, 7. — Arthur Chayne, rue Carnot, 416. — Juste Borgne, rue du Vieux-Bureau.

Publications de mariage. — Joseph Parein, homme de peine, et Marie Tonneau, bobineuse. — Olivier Delcoix, magasinier, et Hortense Lacs, empaqueteuse. — Gaston Cédaille, peigneur, et Marie Florin, bobineuse. — César Desbonnets, tisserand, et Maria Hennebaut, bobineuse. — Clovis Castelain, tisserand, et Anna Clément, soigneuse. — Jules Bonenfant, tisserand, et Félicie Eany, pigoreur.

Mariages. — Emile Delcroix, 23 ans, tisserand, et Apolline Boucart, 21 ans, couturière. — Joseph Vanlerydt, confiseur, et Marie Liénesson, sans profession. — Jules Vandoorne, 24 ans, rattacheur, et Maria Malfaison, 22 ans, bobineuse. — Clovis Heulle, 27 ans, fileur, et Léonie Devlaeminck, 20 ans, peigneuse. — Emile Declerck, ouvrier de fabrique, et Stéphanie Segard, ouvrière de fabrique.

Décès. — Floris Deschampeaux, 72 ans 8 mois, journalier, rue du Trou-de-Fouan.

LEERS. Naissance du 1er novembre. — Marcel Boussemart, Longue Rue.

CROIX

Paroisse Saint-Martin. — *Sainte Cécile.* — Comme chaque année, la chorale Sainte-Cécile, maîtrise de la paroisse, fera l'ouverture des auditions de Sainte-Cécile, le dimanche 13 novembre en le fête de Saint-Martin, patron de la paroisse, à dix heures, elle interprètera sous la direction de son chef M. P. Capelle, la messe de J. Franck, en première exécution.

Le dimanche 20, l'Union chorale se fera entendre pendant la messe de midi.

Le dimanche 27, la Musique municipale, à midi ; et le dimanche 4 décembre, pendant la messe de midi, le quatuor Leconte-Lechantre, si goûté l'année dernière, donnera également son audition de Sainte-Cécile.

La messe de départ des conscrits sera dite dimanche prochain, à 8 heures, à Saint-Martin, et à 7 h. 1/2, à Saint-Pierre. A l'issue de la cérémonie, un déjeuner sera servi aux Cercles des deux paroisses.

Fête intime. — Les boulistes du Cercle Saint-Martin fêteront samedi prochain le départ de leurs camarades pour la caserne. A cette occasion un souper intime sera donné dans la salle des fêtes.

CROIX. — Naissance. — Suzanne Dures, rue de Sapaume, impasse Boudringhien, 15.

WASQUEHAL

Agression nocturne. — Dans la nuit de dimanche à lundi, plusieurs personnes revenaient de l'école du Capreau où on avait donné une soirée récréative. Quand ils arrivèrent au Noir-Bonnet, en face de l'école maternelle, l'un d'eux qui s'était écarté de ses camarades fut attaqué par des individus qui le renversèrent d'un violent coup de tête. Abel Ready, c'est le nom de la victime de cette agression, a porté plainte contre le nommé J. O..., l'auteur des coups qui lui furent portés.

WASQUEHAL. — Naissances. — Louis Chevreux, rue Chesny. — Marcel Dépoortère, impasse Lavoisier.

HEM

Classe 1904. — *Recrutement.* — Les jeunes gens nés en 1883 et 1883, et qui habitent la commune d'Hem, qui n'ont pas satisfait à la loi sur le recrutement, et ceux nés en 1884, sont priés de se faire connaître à la Mairie dans le courant du mois de novembre.

Leur inscription définitive aura lieu ensuite.

La liste d'assistance médicale gratuite pour 1905 préparée par la commission de bienfaisance, sera soumise à l'approbation du Conseil municipal, à la prochaine session de novembre.

Cette liste est à la disposition de ceux qui voudraient en prendre connaissance.

Le feu. — Mardi, jour de la Toussaint, vers dix heures un quart du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une voiture d'un cirque forain qui partait pour Ascq.

A la halte du chemin de fer d'Hem, une des roues de la voiture, mal assujettie, se détacha subitement et fit tomber le poêle, sur lequel était une lampe à pétrole, qui mit le feu au plancher de la voiture.

Aux appels du personnel, plusieurs personnes accoururent et éteignirent ce commencement d'incendie.

Les pertes sont heureusement peu élevées. Tout se borne à des dégâts matériels.

HEM. — Du 31 octobre. — Décès. — Irma Thiefry, 19 ans, journalière, au Petit-Lannoy.

ASCQ. — Publications de mariages du 1er novembre. — J.-B. Broux, 27 ans, maçonnier à Ascq, et Clémence Beuscart, 20 ans, sans profession, à Flers. — Gaston Lefebvre, 27 ans, maçon, et Héloïse Plouvier, 25 ans, couturière.

TOURCOING

Le Jour des Morts. — Nombreuse assistance à la messe dans toutes les églises, mercredi matin.

Les élèves des différentes écoles catholiques, conduits par leurs maîtres dévoués, se sont rendus aux cimetières. Ils y ont récité le chapelet pour les âmes du Purgatoire.

C'est là une excellente coutume et fort ancienne à Tourcoing.

Le Jubilé. — Les exercices du Jubilé viennent de se clore pour la paroisse Saint-Christophe. M. l'abbé Degreave a su grouper et retenir au pied de la chaire de vérité des auditoires superbes de nombre et de recueillement. Plusieurs fois le jour, mais aux saluts du soir surtout, on est venu en foule écouter la parole facile et attachante de l'infatigable missionnaire.

Les réunions d'hommes et de jeunes gens méritent d'être signalées, tant elles furent imposantes.

De tels spectacles consolent et réconfortent au milieu des tristesses de l'heure présente. Ils témoignent de l'inépuisable réserve de foi catholique de notre pays.

Un concert au Petit-Château. — Le concert que le Cercle du Petit-Château offre annuellement aux familles des sociétaires aura lieu dimanche prochain, 6 novembre, à 5 h. 1/2 du soir. L'Harmonie des Francs, dont on connaît la valeur artistique, prêtera son concours à la fête. MM. Jean Wibaux, baryton, lauréat du Conservatoire de Lille, Jean Conplieux, tenor, et Adolphe Braye, clarinettiste, s'y feront également entendre. Nul doute qu'avec de tels éléments, le concert n'obtienne un grand succès.

Les accidents de travail. — Jean-Baptiste Montagne, 40 ans, mécanicien, rue de Lille, blessé au pied droit par la chute du chapeau d'un palier, Docteur Gallisot ; repos de 15 jours.

— Marcel Lermerceaux, 23 ans, dégorgeur, rue de la Blocha-Porte, 227, a eu l'index gauche écrasé entre le chapeau et l'échardonneur d'une carde. Docteur Vanneufville ; repos de trois semaines.

— Pierre Etschon, 37 ans, garçon brasseur à la Coopérative du Vivroleis, a été brûlé au pied droit par un jet d'eau chaude. Docteur Leduc ; dix jours de repos.

Une septuagénaire qui tombe à l'eau. — Mme veuve Quittens, 70 ans, est encore très alerte. Mardi après-midi, elle quitte son domicile qu'elle habite, rue Solférino, 50, à Roubaix, et se rendit à Mouvaux. Le soir, à 5 heures 1/2, elle réintégrait son logis. Sa démarche n'était pas très assurée car elle n'a plus ses yeux de quinze ans. Au pont du Blanc-Seau elle marcha droit devant elle en quittant le trottoir au lieu d'obliquer vers le pont et elle tomba à l'eau.

La chute du corps et le cri de la septuagénaire attirèrent l'attention de MM. Coppin, père et fils. Ils quittèrent leur bateau l'*Immaculé* amarré un peu plus loin et armés d'une longue gaffe ils vinrent au secours de l'infortunée qu'ils ramenèrent sur la berge. A demi-asphyxiée Mme Quittens reçut des soins intelligents. A l'estaminet Lecomte, quai des Canoliers, 3, revenu à elle, on la confia à M. Julien Taillez qui l'enveloppa dans des couvertures et la reconduisit en voiture à Roubaix.

DÉMÉNAGEMENTS pour tous pays, voitures capitonnées, HENRI DAEL Vidanges par machines à vapeur, 116, rue de Dunkerque, TOURCOING.

Messieurs les cambrioleurs. — Dans la nuit du mardi à mercredi, vers 2 h. du matin, des cambrioleurs escaladèrent le mur d'une « boulaire » donnant boulevard Descat, au Blanc-Seau. Après être descendus dans l'intérieur en passant par une lucarne « tabatière », ils sont allés attaquer une porte de l'estaminet dont dépend la « boulaire » et qui est tenu par M. Désiré Dupleuy.

Une sonnerie électrique fonctionna au moment où, étant parvenus à ouvrir cette porte ils étaient entrés dans la salle du débit. Les malfaiteurs prirent alors la fuite par où ils étaient entrés.

M. Dupleuy se leva et tira deux coups de révolver dans la direction prise par les voleurs.

Les épaves. — M. Martial Marbeau, rue de Gand, 832, a trouvé une chienne moutonnoire. — M. Jean-Louis Delespaut, rue du Beau-Laurier, 46, un chien Terre-Neuve. — M. Jules Callens, rue du Moulin, 161, un chapelet en argent et plusieurs médailles. — M. Octave Leclercq, rue de Guisnes, 149, un chapelet de perles en nacre montées sur argent. — M. Jules Verhelle, rue du Sentier, 58, un béret bleu d'enfant.

Etat-civil de Tourcoing

du 2 novembre

Naissances. — Verbeke Gustave, 1, rue de la Lette, 313. — Vandepoorte Jules, rue de la Croix-Rouge, 288. — Hue Lucien, rue Saint-Blaise, 56.

Décès. — Vandoorne Fidéline, 67 ans, rue de l'Epée. — Destailleur Ambroise, 47 ans, rue Roche, 31. — Périn Aimable, 79 ans, rue de la Cloche, 59. — Jean Veighe, 57 ans, rue Nationale, 192. — Lecas Pierre, 46 ans, rue Nationale, 122.

DE JEUNES MÉDECINS

de la *Faculté de Paris* ont fondé, 4, r. des Petits-Champs, des cliniques de Médecine végétale, où ils traitent par les plantes, les cérébales, l'eau, l'électricité, avec un succès qui fait sensation dans le monde médical, toutes les maladies organiques et chroniques.

Nous engageons nos lecteurs atteints de maladies même réputées incurables, à s'adresser à cette clinique modèle et gratuite, ouverte tous les jours de 9 h. à 5 h. ; ou à écrire les détails de leur mal au Président du Comité médical. Une ordonnance rédigée par un médecin le plus apte à les guérir, leur sera adressée gratuitement sous pli fermé.

HALLUIN

LE CRIME

de la rue du Cimetière

Cette affaire qui passionne l'opinion publique est toujours entourée du plus grand mystère.

Un sieur Larue sur lequel pèse des présomptions est arrêté ; il nie énergiquement.

Voici ce qui s'est passé dans la journée de mercredi.

La descente du Parquet

Les dépositions

Le parquet de Lille, représenté par M. Delaé, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Poupnet, et de M. Philippe, interprète, est arrivé à Halluin à 2 heures trois quarts.

Le juge d'instruction, dans le bureau du chef de gare, a entendu la première déposition, celle d'Henri Delewet, légumier, rue de la Pannerie.

Ce témoin déclare que le jour du crime il a été interpellé, rue Saint-André, par Léon Larue. Celui-ci paraissait très ému et demanda s'il était exact qu'une jeune fille avait été tuée. Ses gestes exprimaient la plus vive impatience d'avoir une réponse.

Or, lorsque M. Delaé demanda à Larue à quelle heure il avait appris ce crime, il répondit qu'il n'avait eu connaissance du drame qu'à 5 heures.

Les magistrats se sont ensuite rendus au poste de police où une quinzaine de personnes ont été entendues. Il résulte des interrogations que Larue est sorti de chez lui très tôt dans la matinée de lundi et qu'il est entré dans divers estaminets.

L'emploi de son temps a été établi sauf pour l'intervalle compris entre 9 h. 1/4 et 10 heures.

A 9 h. 10, il sortit de chez Vandenbille, cabaretier, rue des Processions. Le cafetier est affirmatif à ce sujet.

De là, l'inculpé se rendit chez le citoyen Jean Goerlend, où il n'arriva qu'à 10 heures.

La distance entre les deux cabarets est de 400 mètres. Qu'a-t-il fait pendant ce temps ?

L'autopsie du corps de Marie Desuyter a démontré que le mort était survenue à neuf heures et demie. Or, comme n'est précisément à cette heure là que Larue ne peut expliquer l'emploi de son temps, M. Delaé a décidé de le maintenir en état d'arrestation et un mandat d'amener a été décerné contre lui.

Le jour du crime, a déposé Debuscher, dit « Messe », cabaretier aux Beraques. l'inculpé arrivait chez moi à midi et demandait de l'eau pour se laver les mains. Il dîna ensuite sans témoigner la moindre émotion.

Fausse alerte

La foule, au cours de l'interrogatoire, était massée devant la mairie. Les communaux allaient leur train. Comme cela arrive toujours il y avait des gens mieux informés que le juge lui-même. Ils connaissaient tous les détails comme aussi l'auteur du crime. Une femme, entre autres, racontait qu'en allant chercher sa provision de pommes de terre, la voisine avait vu un homme dans la chambre du crime. On fit le cercle autour de cette dame qui savait tant de choses. Un garde, lui aussi, s'en vint prendre place parmi les auditeurs et, trouvant quelque vraisemblance au récit, conduisit la narratrice près de M. Delaé.

Le juge l'interrogea puis fit venir la voisine, qui elle, devait avoir vu le scène du drame. Naturellement cette seconde comère déclara à son tour qu'on lui avait dit qu'une voisine... Assez n'est-ce pas !

Et le juge passa une heure à ce jeu-là.

Derniers détails

Léon Larue est petit, voûté, chauve. Il n'a que trente-six ans et en paraît cinquante. La foule difficilement contenue par la police veut le lyncher.

Le prévenu a été conduit à la prison de Tourcoing par le train de midi. Il sera ce jeudi matin dirigé sur la prison de Lille.

Les funérailles de Marie Desuyter auront lieu jeudi matin à 6 heures.

HALLUIN. — Du 29 octobre. — Naissances. — Rumfels Julien, rue de la Pannerie. — Véroli Maurice, Colbrant. — Vanniewenhoyse Alphonse, rue d'Austerlitz.

Mariages. — Noyet Emile, 23 ans, facteur des postes, et Nandacle Zulma, 24 ans, ménagère. — Duculombier Jules, 22 ans, ourdisseur, et Dekeyser Hortense, 22 ans, piqueuse.

Décès. — Vanwelsenaers Marie, 32 ans, cour de la Gendarmerie. — Sartiys Louis, 17 ans, rue Pellegrin. — Wattrelos Marie, 49 ans, rue de la Pannerie prolongée. — Béhart Pélagie, 65 ans, rue Ma-la-Fronde.

HALLUIN. — Du 2 novembre. — Naissances. — Berthe Georges, rue Vasna. — Verrierh Julien, rue de la Paix.

Décès. — Bocquart Félix, 2 mois, rue Saint-Sylvestre. — Desuyter Marie, 11 ans, rue du Cimetière.

FOWLER & LEDURE Anglais Tailleur

LILLE — 92, *rue Nationale* — *LILLE*

VALENCIENNES

UN VOL DE 80,000 FRANCS

Un audacieux cambriolage qui vient s'ajouter à une liste déjà longue, s'est produit, mardi après-midi, chez M. Carton, agent en douane, place Cardon.

Celui-ci était sorti avec sa famille, dans l'après-midi, pour faire une promenade. Il rentra vers 4 h. 1/2, puis sortit de nouveau, vers 6 heures, sans rien remarquer d'anormal.

Vers 5 h. 3/4, rentrait M. Jules Ryckelynck, père de Mme Carton, qui demeure dans la même maison et qui était allé se promener de son côté, mais il ne put ouvrir la porte.

Vers 6 h., M. Carton arriva à son tour. M. Carton essaya lui aussi d'ouvrir la porte mais ses efforts furent infructueux.

Au moyen d'une échelle il franchit le mur du jardin.

Il constata que la porte de la maison donnant sur le jardin avait été fracturée ainsi que la porte du couloir.

Plus de doute, la maison avait reçu la visite de hardis cambrioleurs.

A la porte d'entrée les verrous étaient faits. Il ouvrit aux siens et, après avoir allumé une lampe, on visita la maison.

Au rez-de-chaussée rien n'avait été dérangé. Seule la lampe du couloir n'était plus là ; les voleurs n'en étaient servis pour s'éclairer.

Mais au premier étage, dans la chambre de M. Ryckelynck, tout était en désordre : les tiroirs avaient été fouillés, le lit était bouleversé, le secrétaire fracturé et le tiroir-caisse arraché.

Les voleurs avaient enlevé environ 80,000 francs de valeurs, 1,700 francs en numéraire et plusieurs bijoux.

La chambre de M. et Mme Carton n'avait pas été visitée. Il est probable que les voleurs n'en ont pas eu le temps et qu'ils ont été dérangés lorsque M. Ryckelinck essaya vainement d'ouvrir.

Pour opérer plus tranquillement, ils avaient tiré les stores et les rideaux des fenêtres du premier étage.

On se trouve en présence de cambrioleurs de profession car le vol a été commis en très peu de temps et sans bruit et les voisins, qui se trouvaient chez eux, n'ont rien entendu.

L'un d'eux a un fort chien de garde qui n'a pas aboyé.

Le petit chien de M. Carton qui était resté à la maison n'a pas aboyé non plus.

Du moins on ne l'a pas entendu.

On a remarqué des traces de pas dans le jardin de M. Malaquin.

D'autre part une voisine, Mme Sabatel, habitante, a déclaré avoir remarqué les allures mystérieuses de trois individus à mine suspecte qui ont pris une chope chez elle un peu avant l'heure où le vol a été commis.

Mercredi matin, M. Gobert, juge d'instruction, accompagné du brigadier de police et de deux agents, s'est rendu chez M. Carton pour y recueillir des renseignements. Il y est resté de 10 heures à 11 h. 1/2.

Espérons que la police sera plus heureuse cette fois et que les cambrioleurs qui mettent en coupe réglée notre région seront enfin découverts.

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVET entièrement le meilleur

UN HOMME SOUS UN TRAIN

A CAUDRY

Mercredi, vers 6 h. 1/2 du matin, un individu s'est jeté sous un train de marchandises, au pont du chemin de fer du Cambrésis. La mort a été instantanée. L'identité du malheureux n'a pas encore pu être établie.

M. Peudepièce, commissaire de police, a ouvert une enquête.

La Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, à Lille, est une maison régionale ; ses approvisionnements et expéditions au dehors se font avec une régularité parfaite, son catalogue général est envoyé gratuitement ; il comporte des prix exceptionnels et les conditions des envois franco en Province.

LA TOUSSAINT

A LILLE

Les cérémonies de la Toussaint ont été pieusement suivies dans toutes les églises de la ville et par des assemblées de fidèles plus nombreuses encore peut-être que les autres années. Les malins sont loin de compte, qui se vantent d'éteindre la foi dans l'âme du peuple, et qui le répètent à tous les échos comme pour se persuader eux-mêmes d'une chose à laquelle ils ne croient pas.

C'est que, en ce jour, le communion est plus évidente entre l'Eglise militante, l'Eglise triomphante et l'Eglise souffrante. On se réjouit de la gloire des saints et l'on porte sa pensée et ses souvenirs vers les chers disparus, — et qui n'a pas vu des vides se créer parmi ses proches et ses amis ?

A Lille, des milliers de personnes ont afflué, l'après-midi, aux cimetières de l'Est et du Sud, malgré le temps gris et froid, un véritable temps des Morts.

A l'occasion de cette veille des trépassés, la toilette de la plupart des tombes avait été faite, les jardins funéraires ratissés et débarrassés des feuilles sèches ; les couronnes neuves et les bouquets de fleurs fraîches, qui jetaient de tous côtés une note claire dans un triste décor, attestaient que l'on n'avait pas perdu le souvenir.

Sur bien des tombes des larmes ont encore coulé et des prières ardentes ont été murmurées. La prière est la grande consolatrice.

Comme de coutume, la municipalité avait pris soin de faire déposer des couronnes d'immortelles aux monuments des bienfaiteurs de la ville et des soldats morts pour la patrie.

La Fédération des Sociétés mutuelles amicales d'Anciens Militaires du Nord de la France, les Anciens Combattants de 1870-71, les sapeurs-pompiers et d'autres sociétés ont envoyé des délégations avec des souvenirs pour leurs membres défunts.

Au cimetière de l'Est, devant le monument du général Faidherbe, M. H. Morel, vice-président de la Fédération des Anciens Militaires mutualistes, a prononcé une allocution, avant de placer la couronne tricolore qu'avaient apportée des sociétaires qui l'accompagnaient.

Aux saluts du soir enfin, dans les paroisses, toutes les familles chrétiennes avaient tenu à se faire représenter ; aussi l'assistance y était-elle partout considérable.

A Armentières

L'affluence aux offices a été, dans toutes les paroisses, plus nombreuse encore que les années précédentes.

C'est en pareil jour que l'on voit que la persécution, au lieu de détruire la foi dans les âmes chrétiennes, ne parvient qu'à la ranimer.

Quant au culte des morts, il s'est affirmé, comme tous les ans, par des flots de pieux visiteurs qui sont allés porter, avec un souvenir, une prière fervente sur la tombe de ceux qui leur étaient chers.

A ROUBAIX

La fête de la Toussaint, qui coïncidait, dans plusieurs églises, avec la célébration du jubilé de l'Immaculée-Conception, a emprunté à cette circonstance une solennité et un éclat tout particuliers. Partout, notamment à Saint-Martin et à Notre-Dame, de nombreuses communions ont été distribuées, surtout aux hommes.

A Notre Dame, M. l'abbé Carulet qui a donné les instructions du jubilé, a prononcé mardi son dernier sermon devant un auditoire qui emplissait l'église.

Dans toutes les paroisses, les chorales et les maîtrises ont rehaussé de leurs chants, les cérémonies de la journée.

A Notre-Dame. — La société chorale de Notre-Dame a exécuté à la grand'messe, sous la savante direction de son chef, M. Albert Duhamel, la *messe solennelle en mi bémol* de Deslandres, pour soli, chœurs mixtes et grand orgue, œuvre à la fois pleine de charme religieux et de puissance musicale. Nous signalerons particulièrement le *Gratias agimus tibi* et le *Domine Deus* du *Gloria* ; l'*Et incarnatus est* et le beau quatuor *Et in spiritum* du *Credo* ; et enfin l'*Agnus Dei* d'une douceur toute mystique. La messe était précédée d'un *O salutaris* d'Auber et suivie d'un *Tantum ergo* de Lippechor qui complétaient dignement cette belle exécution.

Les soli ont été admirablement chantés par MM. E. Petit, tenor, et L. Dewispelaere, baryton ; le grand orgue était tenu par M. J. Kossul, dont le merveilleux talent est si apprécié des paroissiens de Notre-Dame. En résumé, c'est encore une belle exécution qui fait le plus grand honneur à la vaillante Société chorale de Notre-Dame et à son excellent directeur, M. Albert Duhamel.

A Saint-Martin, les chœurs, conduits avec autorité par M. Paul Fournier, leur excellent directeur, ont interprété avec une perfection digne d'éloges une messe de Busser, d'un style profondément religieux et répondant entièrement aux désirs exprimés par le Pape Pie X dans son Encyclique *Motu proprio*. Ils étaient accompagnés par l'orgue et un quatuor à cordes.

A WATTRELOS

La fête de la Toussaint a été célébrée à Wattrelos avec une grande solennité. Les chants ont été exécutés, à Saint-Macleu, sous l'habile direction de M. Jules Delandres.

Signalons la Messe de Papin, à 8 voix, les soli par MM. Deflandre et Eloi Leroux ; un *O salutaris* et un *Tantum ergo* de Mertier ; *Rêve des Cieux*.

Avec l'éloquence du cœur et en termes élevés, M. le Doyen Bonnet a dépeint le bonheur du Ciel, a évoqué le rôle des saints et leur influence sur notre destinée. Son allocution a produit une impression profonde.

Aux vêpres, M. l'abbé Bonte, professeur au collège de Tourcoing, a parlé en termes délicats et éloquents de la dévotion aux âmes du Purgatoire.

A CROIX

Les offices de la Toussaint ont été suivis dans les deux paroisses par une grande affluence de fidèles.

Les maîtrises des églises ont rehaussé l'éclat de cette cérémonie par l'exécution irréprochable des messes.

Les visites au cimetière ont été nombreuses ; aucune manifestation n'a pu avoir lieu par suite de l'odieux refus du maire ; cependant une délégation de la *Revanche* s'est rendue à la tombe des soldats et la *Patriote* à celle d'un de ses membres défunts : G. Quenez.

La municipalité a fait porter une couronne d'immortelles rouges à la tombe des soldats et au monument des victimes du travail.

A WASQUEHAL

La fête de la Toussaint a été célébrée avec la solennité habituelle. Les offices ont été très suivis.

A la grand'messe, la maîtrise, dirigée par M. Lagache, a interprété la *Messe des Anges*, harmonisée, de Mazingue. Les solos ont été exécutés par MM. Lagache et Lecomte.

Après les vêpres, chantées solennellement à deux heures, le sermon et le salut, le cortège s'est formé sur la place, pour se rendre au cimetière. On peut évaluer à 2,000 les personnes qui ont suivi le clergé dans cette touchante manifestation.

Au cimetière, M. le Curé a adressé quelques mots à la foule, puis chacun est allé prier devant la tombe des siens.

C'est un spectacle édifiant de voir un peuple si nombreux célébrer, par un acte public de sa foi, le souvenir de ses défunts.

Le matin, plusieurs sociétés, parties de chez M. Lejeune, maire, se sont rendues au cimetière avec la musique le *Jeune France*. M. le Maire a lu un discours.

A LANNOY

Les fêtes de la Toussaint ont été célébrées avec une grande solennité.

Les offices ont été suivis par une foule énorme de fidèles.

A la grand'messe, la maîtrise de la paroisse, sous l'habile direction de M. Achille Plouvier, a exécuté avec une perfection dignes d'éloges, la messe n° 3 à trois voix de Gounod.

ARTHRITIQUES Buvez à vos repas CONTREXEVILLE-PAVILLON

FEUILLETON N° 96

LE BARON JEAN

Par Camille DEBANS

— Oh ! pour cela, c'est une autre affaire...

Au moment où le docteur prononçait ces dernières mots, la porte du salon s'ouvrit, et Eulalie, s'approchant discrètement du docteur Janvier, lui dit quelques mots à l'oreille.

La figure du médecin rayonna tout à coup.

— Madame, fit-il, on m'apporte une très bonne nouvelle. Mme Lestremont a eu aujourd'hui un moment de lucidité. On me prie de passer la voir ce soir même, car ma présence peut avoir une salutaire influence sur sa guérison.

Cette fois, Maledet perdit tout à fait contenance. Comme le docteur prenait congé, il alla lui-même chercher son pardessus et son chapeau.

— Quoi ! vous partez aussi ? lui demanda M. Destrem étonné.

— Après ce qui vient de se passer, dit-il, je serais bien peu soucieux de mon honneur si je ne prenais une résolution suprême.

— Mais, monsieur, dit Louise ironiquement, pourquoi n'attendez vous pas avant de prendre un parti, que Mme Lestremont, redevenue raisonnable, puisse vous justifier ?

Maledet ne répondit rien. Il commençait à perdre la tête. Tout le monde l'entourait et l'interrogeait tour à tour.

Marguerite, en l'entendant parler, avait senti l'espérance renaître dans son cœur.

XXI

Le triomphe de Martineau

Le docteur parti, les amis du baron en firent autant.

Celui-ci, pendant les dernières salutations, s'était remis un peu et venait de trouver le moyen de faire une sortie à peu près digne.

— Mademoiselle, dit-il à Marguerite, vous venez de m'outrager à ce point que, malgré la passion qui m'anime, je ne me sens plus le courage d'espérer que vous m'aimerez un jour.

— Ah ! fit Marguerite.

— C'est pourquoi je vous rends votre parole et je reprends ma liberté.

— Mais ce monsieur ne fait donc que ça ! s'écria Mme de Nevaillan en éclatant de rire.

— Oh ! Louise, murmura Marguerite avec effroi, ne vous moquez pas trop de lui ; s'il changeait d'avis...

— Tu as raison, ma chérie, mais il ne faut pas le laisser se sauver ainsi.

— Que voulez-vous dire ?

— Nous tenons un des côtés, une des clefs du mystère. M. Maledet ne veut ou ne peut exprimer son chagrin pendant le testament de ton père adoptif. Il ne faut pas qu'il puisse se soustraire à une enquête sur ce point.

Maledet n'en venait pas moins de partir.

— Jules, dit Mme de Nevaillan en s'adressant à Bourgachon, il faut que vous sachiez si M. Maledet ne va pas maintenant prendre la fuite.

Louise ne se trompait pas. Maledet ne pensait plus à autre chose. Son édifice venait décidément de craquer autour de lui.

Il est vrai que la contestation entre le docteur et maître Perinie ne pouvait avoir de conséquence immédiate, mais Marguerite semblait résolue à attendre une explication plus catégorique et des preuves. On entrait dans une dernière et terrible phase. Maledet comprit que la partie était perdue. Les prédictions de Martineau se réalisaient. Il était urgent de fuir en emportant le plus d'argent possible.

Il s'en fallait de quarante-huit heures que les dix jours demandés par le notaire pour compter près de quatre millions à Maledet fussent écoulés.

Mme Lestremont pouvait recouvrer la raison et tout révéler au parquet. Il était donc nécessaire d'agir vite.

Dès le lendemain matin, le baron alla chez son notaire.

C'était trop tôt. L'officier ministériel n'avait pas les sommes.

— Demain soir, lui dit-il, à quatre heures, je serai en possession de l'argent qu'ont produit vos maisons et l'hypothèque consentie. A quatre heures, vous pourrez venir le toucher, et vous devez vous estimer fort heureux que j'aie réussi à terminer aussi vite de semblables opérations.

Maledet fut bien forcé de patienter, il sortit de chez le notaire dans un état d'exaspération extraordinaire.

— Tout cela va m'échapper, peut-être ! grommelait-il. Oh ! cette femme, cette Navaillan ! que ne l'ai-je étranglée de mes mains le jour où elle m'a soupçonné pour la première fois ; si je m'en croyais, j'irais chez elle et... Mais à quoi b